



MÉMOIRE

PLACE MCGILL COLLEGE

Mémoire déposé par la Table de quartier Peter-McGill
lors de la consultation publique du 01 novembre 2018

Novembre 2018

SOMMAIRE

Introduction	3
Table Interaction du quartier Peter-McGill	4
Propositions	5
Conclusion	
Annexe	

Table de quartier Peter-McGill
1857, boulevard De Maisonneuve Ouest, bureau 215
Montréal, Québec, H3H 1J9
514 424-6614
gestionpic@petermcgill.org
www.petermcgill.org

1. INTRODUCTION

Berceau fondateur de la ville de Montréal, l'arrondissement de Ville-Marie est également un lieu de convergence à la mixité sociale unique, où se côtoient différentes populations.

Lors du recensement de 2011, le territoire du district Peter-McGill comptait 34 154 habitants, soit un des quartiers les plus denses du Québec.

- Entre 2006 et 2011, la population a augmenté de 16,4% par l'entremise d'un développement immobilier intensif.
- Entre 2003 et 2013, ce sont 3 202 unités de condominium qui ont vu le jour et, au cours des cinq dernières années, ce sont plus de 15 000 unités d'habitation qui ont été construites sur le territoire de la *Stratégie centre-ville*, dont une grande partie dans le district Peter-McGill.
- La *Stratégie centre-ville* prévoit accueillir 50 000 nouveaux résidents et 1 million de mètres carrés d'espaces de bureaux et de commerces d'ici 2030.

Pour les membres de la Table de quartier Peter-McGill, ce développement démographique important des dernières décennies n'a pas été accompagné d'un aménagement d'espaces publics suffisants pour maintenir une qualité de vie acceptable. Ainsi, malgré la présence de plus de 34 000 résidents, dont 2 800 familles, 4500 aînés et des milliers de jeunes.

Le quartier possède un taux d'espaces verts six fois inférieur aux normes environnementales et trois fois moindre que la moyenne montréalaise, soit 0.6 hectare par 1 000 résidents. Ces données relatives au taux d'espaces verts datent de 2006 et, compte tenu du développement immobilier des dernières années, ce taux est sans nul doute encore plus faible aujourd'hui.

Il nous apparaît important de mettre en lumière ces données, car nous nous appuyons sur ces dernières afin de formuler nos recommandations ci-après.

2. TABLE INTERACTION DU QUARTIER PETER-MCGILL

Mission

La mission de la Table Interaction du quartier Peter-McGill (la Table) est de favoriser le rassemblement et la concertation entre les résidents, commerçants, travailleurs, étudiants dans le quartier, et les organismes publics et communautaires qui les desservent. La Table vise à promouvoir un sens d'appartenance au quartier et une participation active à la vie communautaire et à créer un lieu de parole où les acteurs peuvent exprimer leurs préoccupations et déterminer collectivement des priorités d'action afin de se donner le pouvoir d'améliorer la qualité de vie dans le quartier.

Concertation

Les membres de la Table sont au nombre de 211, répartis comme suit :

- 129 membres résidents et étudiants
- 56 membres organismes communautaires
- 16 membres institutions
- 8 membres du milieu des affaires.

La Table comprend cinq comités de travail intersectoriels:

- **Habitation et urbanisme:** son rôle est d'étudier et de prendre position sur les questions de développements urbains et d'aménagement dans le quartier.
- **Vie de quartier:** sa mission est d'améliorer la qualité de vie et le sentiment d'appartenance en organisant des activités de rencontres informelles.
- **Petite enfance:** ce comité, appelé *Familles centre-ville*, regroupe plusieurs acteurs (communautaires, institutionnels, privés) qui offrent des services aux familles avec enfants de 0 à 5 ans au centre-ville de Montréal.
- **Jeunesse:** le comité action jeunesse est un lieu de concertation pour les organismes desservant les 12-30 ans du centre-ville ouest.
- **Immigration:** ce comité s'est formé en 2015 dans le but d'établir un portrait de l'immigration au centre-ville et de mieux répondre aux besoins identifiés.

Bien que ces comités traitent chacun d'enjeux spécifiques, tous ont un rôle à jouer concernant les enjeux développements urbains, car ceux-ci ont autant d'impact sur la qualité de vie que sur les familles, les jeunes et les personnes issues de l'immigration.

3. PROPOSITIONS

UN CENTRE-VILLE PEU PRATIQUE POUR LES PIÉTONS ET CYCLISTES

Il suffit de se balader dans le centre-ville pour constater que l'automobile y est omniprésente, peu d'espaces sont dédiés uniquement aux piétons. Les pistes cyclables fleurissent depuis quelques années, mais la cohabitation entre les usagers sur la route reste difficile. C'est pourquoi nous voyons dans l'aménagement de cette place un lieu réservé exclusivement aux piétons et aux cyclistes.

Recommandation #1 :

- Que la place soit entièrement piétonne avec un espace réservé aux cyclistes

UNE PLACE TOUT PUBLIC

JEUNES : Dans le quartier, il n'existe que peu d'espaces dédiés aux jeunes. La pratique sportive est peu accessible pour ces derniers, les parcs étant trop peu nombreux ainsi que les installations sportives. Nous voyons dans l'aménagement de cette place, l'occasion de cristalliser différents usages qui permettraient à tout type de public d'en profiter.

Recommandation #2:

- Que l'on retrouve sur la place, un aménagement de type sport léger, ou encore un aménagement qui permettrait aux jeunes de se réunir et profiter de l'extérieur
- Qu'une programmation d'événements prenne en compte les besoins des jeunes

FAMILLES : Les familles sont nombreuses dans le centre-ville, et pourtant nous peinons à les retenir. C'est également de par le manque de lieux de rencontre et d'installations à destination des enfants que les familles ne retrouvent pas leur compte dans le centre-ville.

Recommandation #3:

- Que l'on retrouve sur la place, un aménagement de type jeu d'enfants, ou encore des espaces pour que les familles puissent se rencontrer et profiter de la place
- Qu'une programmation d'événements prenne en compte les besoins des familles

AINÉS : Nombreux sont les aînés qui peinent à trouver des espaces de repos durant leurs déplacements, le manque flagrant notamment de bancs dans l'espace public leur rend la tâche ardue que ce soit pour profiter de l'extérieur ou encore pour aller faire leurs courses.

Recommandation #4:

- Que la place soit dotée de bancs, installations de repos afin que les aînés puissent y relaxer, que ce soit pour profiter de la place ou au cours de leurs déplacements

TOUS PUBLICS : Nous pensons qu'il serait intéressant de s'inspirer de l'aménagement d'autres places qui a été fait avec succès. Par exemple, les jardins Gamelins, qui attirent les foules durant l'été, est une place inclusive. Tous les publics s'y côtoient en harmonie. Il faut donc penser aux personnes en situation d'itinérance, qui sont en bon nombre dans le centre-ville. Dans le cas des jardins Gamelins, il y a une collaboration avec différents organismes qui travaillent avec ces publics, et différentes initiatives sont nées, comme un projet d'agriculture urbaine. Ainsi, nous croyons que l'intégration des publics en difficultés à même le fonctionnement de la future place serait bénéfique pour tous.

En second lieu, nous voyons sur cette place un maximum de verdure, dans un centre-ville très asphalté, cela permettrait de réduire les ilots de chaleur et donner de la vie à la future place.

Finalement, dans le cas d'une programmation d'événement, il serait bon d'inclure les organismes du quartier qui pourront ainsi mettre à contribution leur expertise et bénéficier d'un espace qui permettrait de rejoindre un plus large public.

Recommandation #3:

- Que les personnes en situation d'itinérance, ou tout autre public en difficulté soient intégrés dans le fonctionnement de la place, pour se faire il faudra collaborer avec les organismes travaillant avec ces publics
- Que la place soit au maximum verdi, et pourquoi pas y inclure des projets d'agriculture urbaine participatif.
- Qu'une programmation d'événements soit élaborée en partenariat avec les organismes du quartier

5. CONCLUSION

Pour conclure brièvement, nous voyons l'occasion dans l'aménagement de cette place, de créer un espace pour la communauté. Certes, les touristes pourront également en jouir, mais nous croyons fermement que la motivation première de l'aménagement de cette place doit se faire au bénéfice des citoyens. L'idée d'une place inclusive doit être au cœur de l'aménagement afin que personne ne soit laissé pour compte, comme cela arrive trop souvent dans les aménagements du centre-ville.